

Néolastic® PU

Fiche Technique N°43114310126

Membrane d'étanchéité liquide Polyuréthane monocomposant

Descriptions

Néolastic® PU est un Élastomère de Polyuréthane liquide formant après séchage (sans flamme) une membrane continue étanche, élastique et sans joints.

Classes SE1, SE2, SE3, selon les règles professionnelles CSFE.

CCT validé sous ETN N°A27T2306 par ALPES CONTRÔLES

Évaluation technique Européenne selon l'EAD.030350-00-0402

Caractéristiques

Propriétés	Résultats
Composition	Élastomère liquide de polyuréthane mono-composant solvanté
Rapport de mélange	monocomposant prêt à l'emploi
Couleur	Gris - autre teinte selon barème (voir disponibilité)
Conditions	Seau métal 6kg et 25kg
Densité	1.40g/cm ³
Viscosité	2500 mPa.s EN ISO 3219
Taux de C.O.V	142 g/l max Valeur limite UE pour ce produit CAT A / i : 500 g/l (C.O.V 2010)
Classification	NF T36-005 : Famille I Classe 6a Émissions C.O.V intérieur après 28 J: C

Utilisations

Néolastic® PU peut être appliqué avec multiples finitions selon l'utilisation ou l'esthétique souhaitées. (Protection colorée, réducteur de glissance, finition pailletée, sous protection lourde, sous végétalisation, sous revêtements collés ou talochés)

Utilisation en **Intérieur et extérieur** en climats de plaine et de montagne dans les domaines :

- **Système d'étanchéité liquide S.E.L sur plancher sur un espace non clos:** Balcons, coursives, loggias, gradins, éléments de façade ainsi que toutes destinations décrites dans les règles Professionnelles CSFE.
- **Système d'étanchéité liquide S.E.L sur toitures,** terrasses et autres planchers sur espace clos ou habités.
- **Système d'étanchéité liquide S.E.L sur planchers intermédiaires** selon la classe SP2 (revêtement directement accessible) ou SP3 (sous protection dure rapportée collée ex: carrelage ou désolidarisée ex: chape ciment).
- **Système de protection à l'eau sous carrelage S.P.E.C** en locaux classé **EA / EB / EB+ / EC** dans les salles d'eau, salles de bain, douches à l'italienne, baignoires, parois / sols immergés, cuves d'ascenseurs...
- **Système d'étanchéité sur éléments enterrés ou sous végétalisations;** jardinières, toitures végétalisées,
- **Système d'étanchéité liquide S.E.L sur zones carrossables** rampes d'accès; parkings V.L.
- **Secteur tertiaire / Industriel** (toitures métalliques, sur mousses isolantes, pièces techniques, cuvelages, cuisines, piscines recouvertes de carrelage collé...)
- **Génie civil / ouvrages d'art** (étanchéité sous protection lourde, tunnels, tablier de ponts, protection des bétons, ...).

USAGE / MISE EN ŒUVRE en DOM (Département Outre Mer)

Les systèmes **Néolastic® PU**, sont conformes à une mise en œuvre en DOM ou régions sujettes à de fortes précipitations dans le parfait respect des consignes du **CCT validé sous ETN N°A27T2306 par ALPES CONTRÔLES** et des documents attenants.

Informations générales: L'épaisseur du film sec des membranes constituant les Systèmes d'Étanchéité Liquide doivent être conformes aux recommandations édictées dans les règles professionnelles en fonction de la protection mise en œuvre et de la destination.

Néolastic® PU

Avantages

- Résine élastomère liquide de Polyuréthane monocomposant à haute résistance chimique et mécanique
- Élasticité supérieure à **780%**
- Perméable à la vapeur, ne bloque pas l'échange d'air du support
- Simple d'application à froid
- **Pas besoin de flamme** ou source de chaleur durant l'application
- **Membrane élastomère sans joints**, ni raccords, totalement adhérente au support après séchage
- **Séchage** par réaction avec l'humidité et la chaleur de l'air, **peut être contrôlé et accéléré** avec incorporation de l' **Adjuvant Néolastic®**
- Résiste à la stagnation d'eau, au froid et aux cycles de gel/dégel
- Conserve une grande résistance et ses propriétés de **-40°C à +90°C**
- **rénovations d'anciennes étanchéités bitumineuse**

Néolastic® PU à été certifié dans le cadre de l'obtention de l' **E.T.E (évaluation technique Européenne)** par le centre d'essais Scientifique et Technique National du Bâtiment Allemand DIBT **selon l'EAD.030350-00-0402** dans le Cadre réglementaire fixé en accord avec l'Organisation Européenne des approbations techniques EOTA.

Performances

Évaluation technique Européenne selon l'EAD.030350-00-0402 Élastomère d'étanchéité à base de polyuréthane liquide pour toiture		
Durée de vie	25 ans avec conso haute	W2 / W3
Zone de climat	Climat modéré et sévère	M et S
Résistance mécanique / perforation	Élevée avec conso haute	P1/ P4
Pente du support acceptée	<5° et >30°	S1 - S4
Température mini d'utilisation	-40°C	TL3 / TL4
Température Max d'utilisation	+90°C	TH4
Catégories d'utilisation annexes		I/A 3, S/W 2
Réaction au feu	Broof t4.	EN 13501-1
Étanche	Valide	
Déclaration de matière dangereuse	Ne contient pas de substances dangereuses spécifiées dans TR034 (2012)	
Résistance à l'arrachement au vent	≥50kPa	EN-NORM
Performances	Résultats	Essais
Règles PRO CSFE	Classes SE1p&m à SE3 p&m et SP2 / SP3	
Résistance à l'allongement	780%	DIN53504
Tension à 100% d'allongement	≥2 N/mm²	
Résistance à la traction	>4.1 N/mm²	DIN53504
Dureté SHORE A	81	DIN 53505
Perméabilité à la vapeur d'eau	13.1gr/m²/jour	DIN EN 1931
Résistance à la pression d'eau	Pas de fuite sur 24h colonne d'eau 1m	DIN EN1928
Adhérence sur béton	>2 N/mm²	ASTM D 903
Résistance à la fissuration	> 2mm	EOTA TR-008
Réflexion solaire (Blanc)	0.87	ASTM E903-96
Résistance aux U.V en vieillissement accéléré avec présence d'humidité	Valide rayonnement 400 MJ/m2, 2400 heures	EOTA-TR010
Résistance au vieillissement en condition spéciale	validé, pas de changement exposition pendant 200jours à 80°C	EOTA TR-011
Résistance à la fatigue sur fissure en condition spéciale	Validé, pas de craquement 1000 cycles de fissuration de 1mm à -10°C	EOTA TR-008
Résistance aux choc de température	20mn - 220°C	Laboratoire
Résistance chimique	Bonne résistance aux solutions ACIDES et ALCALINES teneur 5%, aux détergents, eau de mer et huiles.	

Néolastic® PU

Condition de mise en œuvre	Etats des Supports lors de l'application	
	Taux d'humidité dans le support	< 5% à cœur
	Température du support	>3°C au-dessus du point de rosée (éviter la condensation)
	Résistance à la compression du support	25MPa minimum
	Cohésion du support	1.5MPa minimum
	Séchage d'un béton en gros œuvre	28 Jours minimum
	Séchage d'un béton en second œuvre	15 Jours minimum
	Conditions climatiques d'application	
	Température minimale	Supérieure à +8°C
	Température maximale	Inférieure à +35°C
	Humidité ambiante de l'air	Inférieure à 80 %HR
Supports admissibles	Néolastic® PU peut être mis en œuvre après une préparation adaptée et une primarisation adéquate sur divers supports tel que: - Chapes, dallages, mortiers, enduits, réagréages - Revêtements durs à base de ciment ou liants Hydrauliques - Revêtements en céramique (ponçage diamant conseillé) - Anciennes étanchéités bitumineuses. - Éléments métalliques non ferreux - Éléments en bois bruts / Agglomérés / Composites - Fibrociments Pour tous compléments d'information sur les supports se référer au CCT Neolastic.	
Préparation du support	La préparation du support est une étape primordiale pour garantir l'efficacité et la longévité de la réalisation. Dans tout les cas, la reconnaissance, le nettoyage, la préparation, les réparations et les renforcements nécessaires seront réalisés en complète conformité avec les règles professionnelles / Fiches techniques et D.T.U en vigueur. Se référer également au CCT NEOLASTIC pour tous renseignements complémentaires. - Supprimer du support avant application toutes traces de laitance, corps gras, produits de cure et pollution ou produits pouvant réduire l'adhérence. - Utiliser la gamme SOLUCLEAN pour le Nettoyage / Dégraissage / Fongicide / Ravivage chimique. - Éliminer les cavités, aspérités ou faïençage pouvant faire défaut à la continuité du revêtement appliqué. - Renforcements / réparations des supports à l'aide des Mastics SOLUFLEX® ou par Mortiers. - Ponçage au disque diamant des surfaces non poreuses, en présence de laitance ou autre surface non cohérente, glacée, ou résultant d'un décoffrage. - Les parties non adhérentes seront éliminées ou déposées et réparées. - Effectuer un dépoussiérage et une aspiration soignés avant toutes applications. - Si un support oxydé est visible, il est recommandé, après avoir enlevé la rouille détachée, d'utiliser le convertisseur de rouille MÉTAL FORCE, puis d'appliquer le mortier anticorrosion Solurep® ou équivalent.	

Néolastic® PU

Primairisation	Les résines constituant les membranes d'étanchéité Néolastic® sont extrêmement adhérentes et peuvent par principe être appliquées diluées à 10% avec Néosolv 900 comme couche d'impression sur un support cohérent et absorbant _Conso $\approx 0.300 \text{ Kg/m}^2$. Cependant, les produits de primairisation sélectionnés ci dessous permettront par leurs fluidités d'imprégner et de renforcer plus en profondeur le support, créant ainsi une liaison plus solide: - Néolastic® PRIMER PU _Conso $\approx 0.150\text{-}0.200 \text{ Kg/m}^2$, pour Support Sec à base de ciment, métal, plastique. - Néolastic® PRIMER AQUA _Conso $\approx 0.200 \text{ Kg/m}^2$ pour Support SEC ou Humide <8% à base de ciment, céramique poncée. - Soluprim® WS _Conso $\approx 0.150 \text{ Kg/m}^2$ (avec saupoudrage à refus de Neoquartz 0.1-0.6) pour Support à base de ciment avec possible présence d'eau en surface. Liste non exhaustive, en cas de spécificité, demander conseil à votre distributeur.		
Renforcements	Préalablement à l'application générale de la membrane Néolastic® PU, les réparations et renforcements des points singuliers tel que les angles rentrants, joints, fissures, jonctions, relevés, pénétrations, doivent être réalisés consciencieusement. Les renforcements sont effectués soit: - Par la pose d'une bande de Néotextile® marouflée sur une couche encore fraîche de 4 (Se référer au CCT Néolastic). - Par l'application d'une couche généreuse de Néolastic® Fibre ≈ 0.250 à 0.300 Kg/ml de relevés, lors de supports de même nature et solidaire - Par la réalisation d'une gorge d'angle en mortier, conformément au D.T.U 14.1, se substituant ainsi au renforcement du S.E.L sur les relevés. Attendre un séchage complet du traitement des renforts avant tout recouvrement. Dans le cas de la mise en œuvre d'un système Néolastic® PU avec entoilage total, le renforcement par toile des points sensibles peut être effectué simultanément à l'application générale. La mise en œuvre des renforts et de la membrane d'étanchéité liquide Néolastic® PU sont conformes aux R.P CSFE concernant les travaux par application de systèmes d'étanchéité liquide.		
Préparation du produit	Prévoir une quantité de produit nécessaire à la réalisation d'une zone complète afin d'éviter tout raccord en cours d'application. - Stocker les pots à l'abri de la chaleur avant et pendant l'utilisation. - Ouvrir les pots juste avant l'utilisation du produit. <table border="1" data-bbox="427 1552 1490 1585"> <tr> <td>Rapport de mélange</td><td>Monocomposant / prêt à l'emploi</td></tr> </table> - Bien homogénéiser avant emploi et dès que nécessaire, par agitation lente avec un malaxeur électrique au moins 3mn afin d'obtenir un produit homogène. Utilisation optionnelle du Néolastic® ADJUVANT Le Néolastic® ADJUVANT permet de : - Réduire Les temps de séchage même lors de conditions météorologiques défavorables. - Permettre une application en plus forte épaisseur sans risque de moussage (petit bullage dû au solvant). Le Néolastic® ADJUVANT est disponible en conditionnement pré-dosés à raison de 3% en poids et doit être incorporé au Néolastic® PU , suivi immédiatement d'un malaxage complet du produit et d'une application rapide pour éviter toute réaction exothermique* dans le pot. Se référer au paragraphe «Temps de séchage». Le malaxage doit être réalisé consciencieusement, pour assurer une action et un séchage homogène. *Réaction exothermique: lorsqu'un produit à base de polymères est laissé en masse pendant sa phase de durcissement (polymérisation), une élévation de la température à l'intérieur du produit se produit rapidement, favorisant ainsi la vitesse de séchage et créant une réaction en chaîne.	Rapport de mélange	Monocomposant / prêt à l'emploi
Rapport de mélange	Monocomposant / prêt à l'emploi		

Néolastic® PU

Applications

L'applicateur devra toujours être équipé de protections individuelles E.P.I conformes durant l'application et prendre les précautions nécessaires pour éviter les projections autour de la zone d'application. Toujours utiliser des E.P.I et extracteur d'air performant et spécifique lors d'application dans des endroits confinés ou clos.

Les outils utilisés doivent être de qualité professionnelle et adaptés, notamment résister aux solvants lors d'emploi de produits solvantés.

Appliquer **Néolastic® PU**, sur la totalité du support de manière généreuse et régulière en respectant les consommations et nombres de couches indiquées ci-après en utilisant:

- **Un rouleau ou patte de lapin** en applications généreuses et régulières. Ne pas verser directement la résine **Néolastic® PU**, au sol pour une application au rouleau. Toujours travailler à partir d'un camion ou récipient adapté.
- **Une brosse plate** pour les applications en angles ou sur des supports de faibles surfaces ou difficiles d'accès.
- **Une spatule crantée** $\geq 3.5\text{mm}$ à dents pointues 90%, pour une application en auto-lissant. Utiliser dans ce cas le **Néolastic® ADJUVANT** (voir § Préparation du produit). Verser le produit directement au sol en bandes face à l'applicateur, étaler méthodiquement en effectuant des mouvements linéaires afin d'éviter l'effet vague et garder une épaisseur constante. Débiller avec soins à l'aide d'un rouleau à picots.
- **Un Pulvérisateur** : Suivre les recommandations du fabricant du pulvérisateur pour ajuster la pression et la buse utilisée. Une dilution est possible à 5% avec **NEOSOLV 900**.

Dans le cas la pose où la pose de la toile **Néotextile®** est nécessaire sur la totalité de la surface, cette opération s'effectue en **2 étapes**:

- **Pose de la toile** : Dérouler la toile de renfort **Néotextile®** sur une première couche de **Néolastic® PU**, encore fraîche afin de l'imbiber / encoller en plein. Les bulles d'air emprisonnées sous la toile doivent être chassées par tous moyens. Le chevauchement aux jonctions de la toile **Néotextile®** doit être de 10 cm minimum.
- **Regarnissage total de la toile**: Regarnir généreusement la toile par 1 à 2 couches de **Néolastic® PU** de préférence après séchage de la première étape.

Consommations

Système	Nbr couche	Consommation	Épaisseur du film sec
Protection	1* à 2 couches	$\geq 0.6 - 0.8\text{kg/m}^2$ total	-
SE1	1* à 2 couches	$\geq 1.8 \text{ kg/m}^2$ total	1.000mm
SE2 / SE3	1* à 3 couches	$\geq 2.1 \text{ kg/m}^2$ total	1.200mm
Avec Entoilage Néotextile	2* à 3 couches	≥ 2.1 à 2.4kg/m^2 total	

Ces valeurs sont issues d'une application courante, cependant les caractéristiques du support, les conditions atmosphériques et les méthodes d'application sont autant de facteurs qui peuvent modifier la consommation indiquée.

Temps de séchage

Les temps de séchage du produit sont donnés à titre indicatif dans le tableau ci dessous mais restent variables selon les conditions climatiques et de mise en œuvre du produit.

	sans Néolastic® ADJUVANT	avec 3% de Néolastic® ADJUVANT
D.P.U (durée pratique d'utilisation)	120 min	30mn
Temps de séchage par couche	8 à 12h	3 à 4h
Temps de stabilité à la pluie	4h	1 à 2h
Temps mini de recouvrement	Après séchage de la couche précédente	
Temps max de recouvrement	Ne pas dépasser 48h, sinon dépolir la surface ou raviver chimiquement avec un solvant type Xylène ou Acétone	
Délai avant circulation légère	10 à 12h	4h
Délai polymérisation complète	7 jours	-

NB : Les temps de séchage varieront suivant l'épaisseur du Film appliqué, la Température de l'Air, du Support et l'Humidité Relative de l'Air.

Néolastic® PU

Finition	Néolastic® PU doit toujours être recouvert d'une finition ou protection opaque. De nombreuses finitions / protections peuvent être sélectionnées selon l'utilisation ou l'esthétique souhaitées. (Protection colorée avec ou sans réducteur de glissance, finition pailletée, sous revêtements collés, sous protection lourde, sous végétalisation, ...) Se reporter aux fiches techniques des produits et fiche du système mis en œuvre. Exemple: Finition Néolastic® FINISH COLOR La finition Néolastic® FINISH COLOR permet la réalisation rapide d'une protection colorée piétonnable pouvant être additionnée de réducteur de glissance. - Appliquer 1 couche de Néolastic® FINISH $\approx 0.150\text{Kg/m}^2$, coloré à 10% en poids avec les pâtes colorantes Néoteinte® selon Nuancier RAL et additionnée de poudre Néosand® CR pour réduire la glissance à hauteur de 10 à 15% en poids. Appliquer la finition avant un délai de séchage du Néolastic® PU de 48h (dépassé ce délai un ravivage de la membrane est nécessaire) Voir la FT du produit.
Nettoyage	Le Nettoyage des outils, du matériel et des surfaces tachées doit être réalisé immédiatement après l'application avec du solvant 1021, Xylène, Acétone ou de MEC. Préférer des consommables jetables.
Stockage	Le produit doit être stocké à l'abri du soleil, de la pluie et du gel dans un endroit frais et aéré. Température de stockage +5 et +30°C. Stabilité de stockage en emballage d'origine durant 12 mois.
Mesure de sécurité	Produit réservé à un usage strictement professionnel. Pendant l'application, utiliser des E.P.I adaptés. Se conformer aux instructions des Étiquettes et des Fiches de Données de Sécurité. Le nom du produit, ainsi que le numéro de lot, figurent sur chaque conditionnement.
Mentions légales	Les informations techniques d'application et d'utilisation des produits dans la présente notice sont fondées, en toute bonne foi, sur l'actuel niveau de connaissance que nous avons de nos produits, lorsque le stockage, la manipulation et l'utilisation restent conformes à nos recommandations et aux conditions d'applications. Les informations ou toutes recommandations écrites ou orales données n'impliquent aucune garantie ou responsabilité autre que la responsabilité de fabrication des produits sans les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. La dernière version des documents édités par nos soins, annulent et remplacent les versions précédentes. Il est donc indispensable de se référer toujours aux dernières sources officielles, remises sur demande. La distribution et vente de produits répondent à nos conditions générales de ventes et de livraisons. Les utilisateurs sont responsables de se conformer aux législations locales et d'obtenir auprès des autorités officielles, toutes autorisations ou approbations nécessaires. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Les valeurs de ce Document Technique sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuel.